

Formation de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Personnel de l'Industrie du Bâtiment et du Commerce (IBC)

a. Formation Continue

A partir de 420 € HT

Public :

- ✓ Tout public ayant effectué la formation initiale.

Prérequis :

- ✓ Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 2 ans. Transmettre, l'attestation de compétences correspondante et en cours de validité lors de la formation précédente.

Objectifs :

- ✓ Mettre à jour les connaissances et compétences nécessaires à l'activité de PRAP IBC

Contenu :

- ✓ Évolutions réglementaires
- ✓ Évolutions techniques
- ✓ Retour d'expérience de situation d'accident
 - Difficultés rencontrées
 - Solutions mises en place

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.

Durée : 2 jours (14 heures)

Nombre de stagiaires : 12 participants par session maximum et 4 participants minimum

Validation :

A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de compétences validant les acquis par des exercices pratiques qui seront notés.

b.